

Impression d'ouvrages pour les Presses universitaires de l'Université de Tours pour la période 2025-2029

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	202505151148
Date limite de remise des plis	22/09/2025 à 16:00
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)
Date limite pour poser des questions	08/09/2025
Date limite de réponse aux questions	15/09/2025

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Université de Tours

Service de la commande publique

Représentant : Le Président de l'Université de Tours

(Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)

Adresse : Université de Tours

BP 12050- 60 rue du Plat D'Etain - 37020 Tours Cedex 1

Téléphone : 02 47 36 66 58

Courriel : commande-publique@univ-tours.fr

Site internet : www.univ-tours.fr

La personne en charge du dossier est : Laurent Barranger Juriste marchés publics

commande-publique@univ-tours.fr

Service de la commande publique

60 rue du Plat d'Etain

37020 Tours cedex

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes :

Le présent marché a pour objet l'impression d'ouvrages pour les Presses universitaires de l'Université de Tours pour la période 2025-2029.

Les prestations font l'objet de 2 lots, traités par marchés séparés, chaque lot donnant lieu à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande :

- Lot n° 1 : Impression numérique d'ouvrages avec option couvertures offset

- Lot n° 2 : Impression offset d'ouvrages

Code CPV	Libellé CPV
79810000-5	Services d'impression

■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	Impression d'ouvrages pour les Presses universitaires de l'Université de Tours pour la période 2025-2029
 Acheteur	Université de Tours
 Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et maximum multi-attributaires de services
 Structure	2 lots
 Lieu d'exécution	SODIS - 128 avenue du marechal de Lattre de Tassigny - 77400 Lagny Sur Marne & SODIS Crègy - rue Ricouardes 77124 Crègy-les-Meaux & Université de Tours - PUFR – 184 Boulevard Jean Royer - 37000 Tours & Université de Tours - PUFR - 60, rue du Plat d'Etain - BP 12050 - 37020 Tours cedex
 Durée	2 ans - 1 reconduction de 2 ans (soit 4 ans maximum)
 Développement durable	Clause environnementale - Critère environnemental
 Pénalités de retard	75 € par jour de retard, 100 € par jour au-delà de 5 jours de retard
 Variation des prix	Révisibles
 Nature des prix	Prix unitaires

■ **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation est décomposée en 2 lots :

Type	Objet, délai
Lot	<p>Lot n°1 - Impressions numériques d'ouvrages avec option couvertures offset</p> <p>Description : Impressions numériques d'ouvrages avec option couvertures offset, aux formats 14,5 x 21 cm, 15,5 x 21 cm, 15,5 x 23,5 cm et 15,5 x 24 cm,</p> <p>Forme : Accord-cadre multi-attributaires à bons de commande sans minimum et avec maximum</p> <p>Durée : 4 ans à compter de la notification du contrat décomposée en 2 périodes</p> <p>Montant : sans minimum et avec un montant maximum de 100 000 € HT sur la durée totale</p> <p>Code CPV : CPV 79810000-5 : Services d'impression</p>
Période	<p>Période initiale</p> <p>Montant : sans minimum et avec maximum - montant maximum 50 000,00 € HT,</p> <p>Durée de la période : 24 mois</p>
Période	<p>Reconduction</p> <p>Montant : sans minimum et avec maximum - montant maximum 50 000,00 € HT,</p> <p>Durée de la période : 24 mois</p>
Lot	<p>Lot n°2 - Impressions offset d'ouvrages</p> <p>Description :</p> <p>Les prestations objet de ce lot porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe A : Impressions offset d'ouvrages aux formats 10 x 14 cm, 12 x 17 cm, et 17 x 23 cm - Classe B : Impressions offset d'ouvrages aux formats 14,5 x 21 cm, 15,5 x 21 cm, 15,5 x 23,5 cm , 15,5 x 24 cm, 17 x 24 cm, 21 x 23 cm, 21 x 28 cm et 24 x 28 cm - Classe C : Impressions offset d'ouvrages au format 21 x 27 cm, <p>Forme : Accord-cadre multi-attributaires à bons de commande sans minimum et avec maximum</p> <p>Durée : 4 ans à compter de la notification du contrat décomposée en 2 périodes</p> <p>Montant : sans minimum et avec un montant maximum de 1 000 000 € HT sur la durée totale</p> <p>Code CPV : CPV 79810000-5 : Services d'impression</p>
Période	<p>Période initiale</p> <p>Montant : sans minimum et avec maximum - montant maximum 500 000,00 € HT,</p> <p>Durée de la période : 24 mois</p>
Période	<p>Reconduction</p> <p>Montant : sans minimum et avec maximum - montant maximum 500 000,00 € HT,</p> <p>Durée de la période : 24 mois</p>

Définitions :

Lot	:	Unité autonome d'attribution du contrat à l'intérieur d'une consultation
Période	:	Durée définie d'exécution du contrat reconductible

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ Procédure de passation :

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

■ Planning prévisionnel de la consultation* :

Le planning prévisionnel de la consultation est le suivant :

Date limite de remise des offres : Voir page de garde du présent document

Date prévisionnelle de signature du marché : Fin Octobre 2025 / début Novembre 2025

■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2800658&orgAcronyme=f2h>

■ Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

Pièces communes à l'ensemble des lots :

- Lettre de candidature (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- Règlement de la consultation (RC)
- La programmation prévisionnelle 2025/2026 des ouvrages à paraître
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Pièces propres à chaque lot :

- Acte d'engagement
- Bordereau des prix unitaire (BPU)
- Devis Quantitatif Estimatif (DQE)
- Documents complémentaires pour le lot n° 1 : Le fichier "Echantillon"

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ Communication et échanges d'informations par voie électronique :

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2800658&orgAcronyme=f2h>

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

■ Variantes :

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

■ Prestations supplémentaires éventuelles :

Sans objet.

■ Contenu des plis et conditions de participation :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	<i>Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)</i>
Lettre de candidature (DC1)	<i>Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)</i>
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires	<i>Le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles</i>
Capacité technique et professionnelle	
Références fournitures et services	<i>Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire</i>

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	<i>Acte d'engagement complété par le candidat et de préférence signé</i>
BPU	<i>Bordereau de prix unitaire complété par le candidat au format Excel</i>
DQE	<i>Le Devis Quantitatif Estimatif (DQE) complété par le candidat au format Excel</i>
Echantillon	<i>Les échantillons demandés au point « Echantillon » ci-après</i>
Mémoire technique	<p>Le Mémoire technique du candidat présentant :</p> <p>Le parc de machine dédié à la réalisation des prestations de l'accord-cadre évalué au regard du descriptif détaillée du parc machine remis (notamment les procédés, l'ancienneté et les cadences, ...)</p> <p>L'organisation mises en œuvre pour assurer l'exécution de l'accord-cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'attribution d'un contact/interlocuteur unique • Revu de contrat avec fournisseur (programmé ou aléatoire) sans forcément prise de rendez-vous 1 fois/an • L'assistance technique et service après-vente (Le titulaire doit fournir une réponse rapide à toute question relative aux commandes) <p>Les modalités d'exécution des prestations de l'accord-cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation avec ou sans notre présence au calage • La procédure de dépôt sécurisé des fichiers • La gestion pré-presses des fichiers avec ou sans demande de modification (outils, gestion des profils colorimétriques, contrôle, optimisation, imposition, BAT) • Archivage des fichiers par l'imprimeur (délais de conservation en cas de retraitage par exemple) • Les délais de livraison / d'exécution <p>Les dispositions en matière de protection de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des déchets issus des prestations (tri et élimination, réutilisation de certains déchets) • Mesures environnementales prise dans le cadre des livraisons (moyens de transport vertueux et labels, optimisation des tournées) • Recours à des encres biologiques, utilisation de cartouches d'encres issues du recyclage ou du ré-emploi, utilisation de film d'emballage recyclé ou biodégradable

■ Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2800658&orgAcronyme=f2h>

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : Université de Tours, BP 12050, 60 rue du Plat d'Etain, Tours 37020, Tours Cedex 1

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et

la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

La signature n'est pas exigée à la remise des offres. Le contrat sera signé par le seul attributaire par voie papier ou de manière électronique.

En cas de signature papier, le candidat s'engage, s'il est attributaire, à signer manuscritement le contrat rematérialisé au format papier.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

En cas de signature électronique, le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

<https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance>
<https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique>

■ **Maquettes ou échantillons :**

Le candidat doit remettre des échantillons à l'appui de son offre dans les conditions suivantes :

Pour le lot n° 1 :

Le candidat remettra dans son offre 2 livres brochés imprimés à partir des fichiers joints au DCE (cf. dossier « Échantillons ») aux formats 14,5 x 21 15,5 x 23,5 (Madelain, L'expérience française des Balkans sur grille 1A et Boni Perdre Pied le 1B)

Pour les lots 2 :

Le candidat remettra :

Classe A : 1 livre de son choix au format 10 x 14 cm

Classe B : 1 livre de son choix au format 15,5 x 23,5 broché sur grille 2B3 ; 21 x 28 relié carton pour appréciation : couverture avec une zone d'aplat couvrant au minimum 1/3 de la surface sur grille 2B5

Classe C : 1 livre de son choix au format 21 x 17 bichromie sur papier demi-mat 90 g (noir + pantone) sur grille 2C1

Exemplaire de livre imprimé et réalisé à partir des fichiers échantillons fournis dans le DCE		Exemplaire de livre imprimé au choix du candidat	
1	Grille 1A	1	Grille 2A2
2	Grille 1B	2	Grille 2B3
		3	Grille 2B5
		4	Grille 2C1

Pour chaque échantillon transmis, le candidat devra obligatoirement préciser la grille concernée ainsi que le papier proposé et ses caractéristiques (grammage, blancheur, transparence et opacité, ton)

Modalité de remise des échantillons :

Les échantillons sont à transmettre avant la date et heure limite de remise des offres à :

Université de Tours
Service de la commande publique
60, rue du plat d'Étain - BP 12050
37 020 Tours cedex 1

Nota bene : La fourniture des échantillons ne donnera pas lieu à rémunération.

■ **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Qualité d'exécution de l'accord-cadre (40 %)	<p>Qualité d'exécution de l'accord-cadre :</p> <p>Le parc de machine dédié à la réalisation des prestations de l'accord-cadre évalué au regard du descriptif détaillée du parc machine remis (notamment les procédés, l'ancienneté et les cadences, ...)</p> <p>L'organisation mises en œuvre pour assurer l'exécution de l'accord-cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'attribution d'un contact/interlocuteur unique • Revu de contrat avec fournisseur (programmé ou aléatoire) sans forcément prise de rendez-vous 1 fois/an • L'assistance technique et service après-vente (Le titulaire doit fournir une réponse rapide à toute question relative aux commandes) <p>Les modalités d'exécution des prestations de l'accord-cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation avec ou sans notre présence au calage • La procédure de dépôt sécurisé des fichiers • La gestion pré-presse des fichiers avec ou sans demande de modification (outils, gestion des profils colorimétriques, contrôle, optimisation, imposition, BAT) • Archivage des fichiers par l'imprimeur (délais de conservation en cas de retraitage par exemple) • Les délais de livraison / d'exécution
2. Prix (35 %)	
- Sous-critère 1 : Prix (25 pts)	<p>Prix jugé sur la base du Devis Quantitatif Estimatif (DQE)</p> <p>Note attribuée au candidat = (Montant du DQE le plus bas/Montant du DQE du candidat) X poids du sous-critère</p>
- Sous-critère 2 : Prix (10 pts)	<p>Le prix jugé sur la base de commandes dite "Masquées" (non fournies aux candidats et établies par l'Université).</p> <p>Pour chaque commande masquée la formule de notation sera mise en œuvre = (Commandes « masquées » la plus basse / commandes « masquées » du candidat)*10</p> <p>La somme des notes obtenues sera ramenée à note sur 10.</p> <p>Remarque : pour le lot n° 1, il sera établi 2 commande type par grille et pour le lot n° 2 il sera établi 1 commande type par grille.</p>
3. Caractère esthétique et technique des ouvrages (15%)	<p>Caractère esthétique et technique des ouvrages évalué au vu des échantillons remis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité du rendu des couvertures (juste correspondance des couleurs, des aplats, trame) - Pages intérieures (respect du gris typographique, taux d'encre, graisse, grisé, point de trame pour les illustrations) - Façonnage (massicotage, assemblage, reliure)
4. Performances en matière de protection de l'environnement (10 %)	<p>Performances en matière de protection de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des déchets issus des prestations (tri et élimination, réutilisation de certains déchets) - Mesure environnementales prise dans le cadre des livraison (moyens de transport vertueux et labels, optimisation des tournées) - Recours à des encres biologiques, utilisation de cartouches d'encres issues du recyclage ou du ré-emploi, utilisation de film d'emballage recyclé ou biodégradable

Critère et pondération	Descriptif
------------------------	------------

Modalités de calcul des notes :

Les critères sont notés : **Sur la pondération.**
La note totale est notée : **Sur 100.**

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

■ **Multi-attribution :**

Le contrat est attribué à plusieurs fournisseurs dans les conditions suivantes :

Sous réserve de disposer d'un nombre d'offres suffisant, chaque lot sera attribué à 2 opérateurs économiques maximum, dont les offres sont les plus économiquement avantageuses et donc les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

Le fournisseur classé en première position sera le titulaire n° 1 de l'accord-cadre.

Le fournisseur classé en seconde position sera le titulaire n° 2 de l'accord-cadre.

A chaque survenance de besoin, le titulaire n° 1 sera sollicité en premier pour exécuter la prestation. Si le titulaire n° 1 n'est pas en mesure d'assurer la prestation, le titulaire n° 2 de l'accord-cadre sera alors sollicité pour exécuter la prestation.

■ **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise

Le candidat produira également

Document	Descriptif
Un RIB	Un relevé d'identité bancaire
Une attestation d'assurance	Une attestation d'assurance de responsabilité professionnelle en cours de validité

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard le 08/09/2025 leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. La réponse est adressée au plus tard le 15/09/2025 à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif d'Orléans
28 rue de la Bretonnerie
Orléans
45057 Orléans Cedex 1
Téléphone : 02 38 77 59 00
Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr
Télécopie : 02 38 53 85 16

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : dpo@univ-tours.fr ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)